



HAL
open science

L'essaimage : une pratique d'enquête au service d'une transition écologique par le bas

Dany Lapostolle, Alex Roy

► **To cite this version:**

Dany Lapostolle, Alex Roy. L'essaimage : une pratique d'enquête au service d'une transition écologique par le bas. Développement durable et territoires, 2022, 13 (1), 10.4000/developpementdurable.20598 . hal-03843988

HAL Id: hal-03843988

<https://hal.science/hal-03843988>

Submitted on 28 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 13, n°1 | Juillet 2022

Expérimentations de transition écologique

L'essaimage : une pratique d'enquête au service d'une transition écologique par le bas

Swarming : An Investigation Practice Supporting a Bottom-up Ecological Transition

Dany Lapostolle et Alex Roy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20598>

DOI : [10.4000/developpementdurable.20598](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20598)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Ce document vous est offert par INIST - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Dany Lapostolle et Alex Roy, « L'essaimage : une pratique d'enquête au service d'une transition écologique par le bas », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 13, n°1 | Juillet 2022, mis en ligne le 22 juillet 2022, consulté le 28 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/20598> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20598>

Ce document a été généré automatiquement le 27 octobre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International - CC BY-NC 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

L'essaimage : une pratique d'enquête au service d'une transition écologique par le bas

Swarming : An Investigation Practice Supporting a Bottom-up Ecological Transition

Dany Lapostolle et Alex Roy

- 1 Le droit à l'expérimentation est introduit dans l'article 72 al. 4 de la Constitution par la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République. Il s'agit de l'autorisation accordée par une loi à une collectivité territoriale d'appliquer une politique publique ne faisant pas partie de ses attributions légales, pour une période donnée. Mais presque deux décennies après son institutionnalisation, force est de constater que les collectivités territoriales ont peu utilisé ce pouvoir quand, dans le même temps, une partie du corps social s'essaie à la mise en œuvre d'expérimentations citoyennes pour faire face aux irréversibilités dues aux changements environnementaux globaux (CISS et Unesco, 2013).
- 2 Des initiatives locales de transition portées par des collectifs citoyens, associations et entreprises sociales et solidaires, « *construisent activement de nouvelles formes d'institutions, d'organisation et d'engagement plutôt que de se contenter de formuler des revendications politiques ou des objections au statu quo* » (Traduit par nos soins : Chilvers et Longhurst, 2016 : 589). Ces collectifs de l'« *environnementalisme ordinaire* » (Blanc, 2019) font du local, du quotidien, du familier, du proche et du lointain l'expérience critique à partir de laquelle agir prend un sens par des actions comme le jardinage, le troc, le bricolage, etc.
- 3 Dans cette transition par le bas, nous explorons le processus de circulation des savoirs, des pratiques et des expériences, autrement appelé l'essaimage, à partir d'une étude de terrain réalisée en Bourgogne Franche-Comté en 2018 et 2021. L'hypothèse est que ce processus structure une action collective translocale, c'est-à-dire des réseaux multiscalaires, mouvants et instables, qui mettent en connexion les initiatives et en favorisent la diffusion, par des assemblages à la fois relationnels et spatiaux (Santo et

Moragues Faus, 2019). En ce sens, les initiatives sortent du « bocal local » : elles élargissent leurs horizons en traversant des territoires plus vastes, non pas pour étendre leurs actions à ces échelles, mais plutôt pour inspirer les autres.

- 4 Dans un premier temps, nous proposons de conceptualiser la notion d'essaimage comme une enquête au sens de John Dewey (1993), c'est-à-dire une pratique d'énonciation de la réalité en vue de la transformer. Dans un deuxième temps, nous mettrons à l'épreuve ce cadre théorique par l'analyse des initiatives locales de transition afin de caractériser les pratiques et les processus d'essaimage tels qu'ils se déploient en Bourgogne Franche-Comté.

1. L'essaimage comme forme d'enquête d'un activisme environnemental du « faire »

- 5 Nous cherchons à montrer que les initiatives de transition ne sont pas isolées, mais qu'elles se structurent en une action collective translocale par essaimage. Nous verrons alors que ce processus s'opère par une pratique d'enquête, parfois ordinaire, parfois experte, et donne une portée politique à l'activisme environnemental du « faire ».

1.1. La portée politique de l'essaimage

- 6 Une coopérative énergétique citoyenne, une ressourcerie, un groupe bénévole gestionnaire d'une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne ou des membres des Incroyables comestibles mènent des actions qui s'inscrivent dans la « galaxie » (Cottin-Marx, Flipo et Lagneau, 2013) des « milles et une initiatives » de transition (Laigle, 2018). L'éclectisme de ces initiatives locales n'empêche pas le recoupement de leurs analyses monographiques (Fontaine, 2019 ; Rassat, 2017 ; Ripoll, 2010 ; Roig, 2014) pour dégager quelques caractéristiques communes. On y retrouve notamment l'action collective de proximité, la relocalisation de systèmes d'échange de biens et de services, la création d'espaces de socialisation, une interrogation sur les rapports entre les humains et non humains. Quant au positionnement politique de ces initiatives, il oscille schématiquement entre rupture avec la société de consommation et recherche de possibilités d'atténuation ou de transformation de l'intérieur. Ainsi, en opposition au « bla-bla » des professionnels de la politique, c'est le « faire » – autrement dit, l'« agir ici et maintenant » dans des actions « concrètes » – qui rassemble des acteurs aux horizons variés.
- 7 En l'occurrence, Lydie Laigle (2018) recense trois chemins de transition : des collectifs citoyens informels se mobilisent dans une « transition participative » ; des associations développent des préoccupations écologiques dans une « transition associative » ; des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) s'investissent dans une « transition coopérative ». Mais, comme nous le verrons, ces chemins sont souvent interreliés dans des initiatives hybrides qui déjouent les tentatives de classification. C'est d'ailleurs cette caractéristique qui nous amène à utiliser la notion d'initiatives locales, plus ouverte que celle d'innovations sociales¹.
- 8 C'est précisément le caractère nébuleux de ces expérimentations inscrites dans le registre de la quotidienneté, souvent rétif à la taxinomie (Raffestin et Bresso 1982), qui fait l'objet de critiques dans la littérature scientifique. La sociologie des mouvements

sociaux considère les débouchés politiques incertains des initiatives de transition comme un point faible, notamment parce que leur répertoire d'action collective s'éloigne des logiques conflictuelles qui se cristallisent dans des grèves, des *sit'in* et autres manifestations. Le fonctionnement réticulaire relativement lâche nuirait alors à la possibilité de se constituer en force politique contestataire (Cottin-Marx *et al.*, 2013).

- 9 Pour les approches institutionnalistes, les initiatives de transition provoquant des transformations à bas bruit ne créeraient pas les conditions d'un changement d'échelles spatiales et sociales de leur action, parce qu'elles restent éloignées des institutions, d'une logique d'intérêt général et des instruments d'action publique censés l'accomplir. Pour ces raisons, l'« *environnementalisme ordinaire* » est vu comme « *une perspective apolitique fondée sur des pratiques et des préoccupations banales de la vie quotidienne* » qui ne parviendrait pas à muer en « *environnementalisme public* » (Blanc, 2019).
- 10 Pour nous, ces deux approches ne reconnaissent que la partie visible de la galaxie des transitions, *i.e.* les acteurs organisés de l'innovation sociale visant un processus de transformation des organisations et des institutions (Bucolo *et al.*, 2015). Elles restent peut-être implicitement prisonnières d'un modèle de gouvernementalité², qui peine à saisir les initiatives locales de transition dans leur variété, dans leur façon de se relier et de se diffuser.
- 11 À l'opposé, l'effort théorique d'unification de ces initiatives autour du « *matérialisme durable* » proposé par David Schlosberg et Romand Coles (2019) nous semble plus apte à rendre compte de la radicalité des logiques d'action d'une contre-gouvernementalité « *environnementale et viable* » qui parcourent cette constellation de pratiques en réponse aux besoins de la vie quotidienne. Il s'agit, par la création de formes renouvelées d'échanges fondées sur des flux plus durables, de rompre avec la circulation industrielle du pouvoir qui se matérialise dans le secteur agroalimentaire, le textile, l'énergie, par l'organisation spatiale de la distribution des flux de matière. La rupture paradigmatique existe bien parce que ces initiatives se délivrent de la logique circulatoire du pouvoir constitutive de la gouvernementalité foucauldienne.
- 12 Toujours selon Schlosberg et Coles, la légitimité politique de ce mouvement s'établit moins par la contestation ou la négociation avec les institutions en place, que par la « *politique préfigurative* » (Yates, 2015). Celle-ci fonctionne sur un mode d'action réticulaire et la force du lien faible (Granovetter, 1983) permettant d'agir avec et sur le monde proche et familier, sans rejeter le monde lointain, pour changer à différentes échelles les pratiques du quotidien. Pour Luke Yates (2015), la préfiguration est un processus d'expérimentation collective qui favorise l'imagination et la production de nouvelles significations politiques et de nouvelles normes sociales, mais aussi un processus de circulation et de diffusion de ces idées et pratiques.
- 13 Autrement dit, l'essaimage en tant que processus d'articulation d'échelles spatiales, relationnelles, temporelles et institutionnelles donne une portée politique aux initiatives de transition. Nous pouvons alors parler d'une forme d'activisme environnemental du « *faire* » pour désigner les acteurs organisés en collectifs qui agissent pour matérialiser et préfigurer –ici et maintenant dans les pratiques quotidiennes – un monde habitable.

1.2. L'essaimage entre gouvernement par le haut et agencéité environnementale locale

- 14 Dans une acception néo-managériale, le Commissariat général au développement durable conçoit l'essaimage comme le déploiement, la réplication, voire la « reproduction en série » d'initiatives « ayant atteint une certaine maturité, c'est-à-dire ayant fait leurs preuves » (Besse *et al.*, 2017 : 24). En opposition à cette vision, d'autres auteurs définissent un processus non linéaire, contextuel et contingent (Besançon, 2015 ; Richez-Battesti, 2015). En particulier, Nadine Richez-Battesti (2015) distingue les pratiques d'essaimage institutionnel (dispositifs des politiques publiques et actions des réseaux organisés de l'ESS), d'autres actions plus informelles relevant du bricolage, du bouche-à-oreille et de l'apprentissage collectif.
- 15 Ce faisant, l'essaimage peut autant être un outil de gouvernement par le haut, qu'un levier d'agencéité environnementale locale, *i.e.* d'exercice de libertés par lequel un groupe ou une communauté cherche de manière collective à atteindre un objectif qui va au-delà des intérêts individuels des membres du groupe (Ibrahim, 2008). Dans la suite de ces travaux, nous souhaitons approfondir la conceptualisation du processus d'essaimage, comme une pratique d'enquête qui organise la circulation des flux cognitifs pour structurer les pratiques de l'activisme environnemental du « faire ».
- 16 Dans un contexte incertain, caractérisé par le schisme de réalité entre la montée des périls environnementaux toujours plus informés sur leurs causes et effets, et la gouvernance *top-down* des actions pour les maîtriser (Aykut et Dahan, 2014), le recours à l'expérimentation est significatif d'une recherche de sens et de méthodes pour agir par le bas. Face à la difficulté d'agir de manière systémique sur la crise écologique, des personnes groupées en collectifs plus ou moins formalisés passent à l'action, localement, en s'autorisant un droit à l'erreur. Autrement dit, avant de se revendiquer d'une expérimentation politique au sens de Luke Yates ou d'une innovation institutionnelle³, ces personnes mènent d'abord une enquête au sens de John Dewey (1993, 2014). Par-là, il s'agit de passer d'une situation indéterminée, mais subie, à une situation problématisée sur laquelle on peut agir par la construction collective de solutions situées. Le concept d'essaimage est alors utilisé par les acteurs portant des initiatives locales de transition pour désigner le processus de diffusion réticulaire – de proche en proche – de leurs expérimentations ordinaires.

1.3. L'enquête comme quête de sens commun

- 17 Dans la vie courante des collectifs de l'activisme environnemental du « faire », l'essaimage peut être appréhendé comme une enquête créatrice de sens commun : « non pas [pour] se mettre d'accord, mais savoir ensemble que les raisons de résister, aussi différentes soient-elles, ont besoin les unes des autres parce que c'est ensemble qu'elles donnent sens à l'action » (Stengers, 2020 : 24). L'objectif est de mettre en cohérence les aspects de l'existence par une forme de « ruminantion », « c'est-à-dire de ne pas se laisser faire, de ne pas accepter avec docilité la disqualification de ce qui lui importe » (*ibidem* : 15).
- 18 Cette forme d'enquête ordinaire n'est pas l'apanage du spécialiste ou du professionnel de la recherche. Elle est constitutive d'une capacité à aspirer des individus et des collectifs (Appadurai, 2004) qui s'élabore chemin faisant en mettant en œuvre un

ensemble complexe de compétences culturelles et identitaires – la capacité à débattre, contester, enquêter, et participer de manière critique au devenir des territoires.

- 19 L'essaimage ordinaire s'inscrit ainsi dans l'expérience, qui se définit « *comme la liaison entre subir et agir, entre endurer l'impact du milieu et réorienter sa conduite en fonction du trouble (ou doute) éventuel que fait naître cet impact* » (Dewey, 2010 : 27). Il s'agit d'une pratique de réflexivité qui essaie de rendre conscient et objectivable le fruit des questionnements. Cette pratique établit une « *corrélacion entre vivre une situation problématique, éprouver les conséquences de ses propres activités et reconstruire le cadre de l'expérience en agissant sur ses conditions afin que puisse reprendre le continuum des expérimentations* » (*ibidem* : 31).
- 20 L'essaimage ordinaire comme pratique d'enquête a une visée opératoire : constituer un public, *i.e.* une instance intermédiaire entre la société et le gouvernement (Zask, 2011). Pour qu'un public émerge, il convient toutefois que les personnes concernées, extérieures à la transaction, mais affectées par elle, l'éprouvent comme un problème au point de ressentir le besoin d'agir (Stiegler, 2019). Autrement dit, passer d'une situation subie à une situation où s'exerce une action sur elle et ses conséquences est l'expérience qui se concrétise dans l'enquête formatrice de l'agencéité des individus et des collectifs pouvant constituer un public.
- 21 La notion d'enquête ordinaire permet finalement de valoriser les pratiques informelles fondées sur une logique relationnelle qui favorisent la mise en relation des initiatives et leur démultiplication, sous les radars des institutions.

1.4. L'enquête comme quête d'expertise

- 22 L'activisme environnemental du « faire » est composé de citoyens ordinaires qui, collectivement, se constituent en public. Ce dernier se trouve en situation de mobiliser pour lui-même et évaluer par lui-même l'utilité des connaissances spécialisées élaborées par les experts qui ne sont pas exclus de l'enquête de sens commun. Des associations ou collectifs organisés cherchent alors la reconnaissance d'une expertise propre auprès des institutions détentrices d'un pouvoir de décision.
- 23 Dans ce cas, l'essaimage consiste à mener l'enquête pour conquérir une position centrale dans la définition d'une situation incertaine, floue, peu problématisée pour faire valoir une connaissance spécifique. Les acteurs revendiquent un savoir-faire qui éclaire la situation, rétablit un peu de cohérence là où l'incertitude se logeait en suivant un protocole et des procédures relativement formalisés. Cette tentative de discipliner les savoirs et les pratiques est une forme de spécialisation, non pas pour s'autonomiser du politique comme les disciplines scientifiques, mais pour entrer en politique et dans le jeu institutionnel.
- 24 Historiquement, c'est l'État qui détient le monopole de l'expertise légitime, conçu comme un outil de gouvernement (Restier-Melleray, 1990). Ce monopole se révèle dans le tropisme de certaines corporations à accaparer l'expertise technoscientifique de manière à exclure du processus décisionnel toute procédure de consultation ouverte et pluraliste susceptible de générer des controverses qui démocratiseraient la décision (Thoenig, 1987). Mais dans la pratique, l'expertise ne se réduit pas à une compétence spécifique, une position institutionnelle ou une procédure, elle est une ressource mobilisée par différents acteurs poussés par des motifs pluriels (Dumoulin *et al.*, 2005). Il s'ensuit que c'est d'abord le contexte d'action qui détermine le sens de l'expertise

plutôt qu'un statut, un stock de connaissances mobilisables. Aussi, l'expertise se présente-t-elle comme « *l'ensemble des positions sociales que produit la tension entre l'exercice professionnellement contrôlé et l'exercice autoproclamé d'une compétence en réponse à des situations confuses appelant une décision d'attribution ou de validation* » (Trépos, 1996 : 3). Ce qui importe, c'est de pouvoir contribuer à la construction de l'action publique dans des « forums hybrides » (Callon *et al.*, 2001) qui croisent différents types de savoirs dans l'élaboration de synthèses utiles à la conciliation des opinions.

- 25 Dans ce contexte ouvert et pluriel, les mouvements sociaux et le milieu associatif français ont de plus en plus recours à l'activité cognitive pour faire valoir leur point de vue (Hamman *et al.*, 2002 ; Mouchard, 2009). Certains développent une « expertise associative » qui mêle savoirs techniques et expérientiels (Lochard et Simonet, 2009). L'essaimage devient alors expert lorsque les activistes environnementaux du « faire » formalisent leur mode d'action dans des protocoles d'enquête visant à procéduraliser les savoirs et les pratiques, avec la tentation de les ériger en « bonnes pratiques » normalisatrices. Cette quête de reconnaissance prend ainsi le risque de l'isomorphisme institutionnel refermant la cage de fer bureaucratique sur ses initiateurs (Di Maggio et Powell, 1983).
- 26 La portée politique de l'activisme environnemental du « faire » ne se réduit pas aux relations entretenues avec les pouvoirs publics dans un processus d'institutionnalisation – les initiatives devant se muer en organisations d'intérêt général – ou dans la contestation – les initiatives devant se constituer en contre-pouvoir. Ce qui caractérise le plus souvent les acteurs de la « galaxie » des transitions, c'est une forme d'hybridation des logiques d'action et des champs d'intervention. C'est alors la mise en relation des initiatives de manière translocale – s'opérant au gré des enquêtes parfois expertes, mais plus souvent ordinaires – qui donne une portée politique à cet activisme environnemental du « faire », parce qu'elle ouvre de nouveaux champs et horizons d'action collective.

2. Le protocole de recherche

- 27 Le protocole de recherche a évolué durant les quatre années de son déroulement. Il repose en premier lieu sur un échantillonnage obtenu par effet « boule de neige » débouchant sur un inventaire d'initiatives locales de transition. Depuis 2018, 150 acteurs ont été identifiés comme œuvrant de près ou de loin à des enjeux environnementaux en région Bourgogne Franche-Comté.
- 28 Dans un deuxième temps, nous avons engagé une campagne de 26 entretiens auprès de ces acteurs, sélectionnés pour leur capacité à incarner, dans la diversité, le terme générique d'« initiatives locales de transition ». Ceci a permis de distinguer plusieurs profils d'acteurs à partir de l'analyse des intentions collectives : des collectifs citoyens informels ou des associations plus structurées se mobilisent dans des initiatives hybrides axées sur le « faire » principalement depuis les années 2010 (11 entretiens) ; des acteurs à dominante écologique plus anciens provenant de l'éducation à l'environnement, et de l'activisme environnemental contestataire ou naturaliste se transforment en menant des expérimentations locales (5 entretiens) ; des acteurs à dominante sociale provenant du secteur socioculturel et de l'éducation populaire investissent depuis quelques années les enjeux environnementaux (3 entretiens) ; des acteurs à dominante économique provenant entre autres du secteur de l'économie

sociale et solidaire ou de l'insertion professionnelle développent des activités socio-écologiques (7 entretiens).

- 29 Dans un second temps, en 2019, un partenariat financier et opérationnel est établi entre la Maison des sciences de l'homme de Dijon et la Direction Régionale Environnement Aménagement Logement de Bourgogne Franche-Comté⁴ pour élaborer un projet de recherche-action participative intitulé « BFC en transition ». Trois ateliers de brainstorming comptant chacun une dizaine de participants, et un forum hybride réunissant une soixantaine d'acteurs (des associations recouvrant les différents profils établis ainsi que des acteurs institutionnels et scientifiques) ont été organisés pour définir collectivement les contours de l'essaimage et en catégoriser les pratiques.
- 30 Dans ce cadre méthodologique – d'abord inventorier les initiatives locales de transition, mieux connaître les acteurs pour ensuite travailler avec eux –, les chercheurs ont fait évoluer leur posture pour devenir « des acteurs comme les autres ». Tous les participants sont dotés de ressources cognitives et relationnelles qu'ils mobilisent lors des ateliers participatifs selon un processus de circularité. Ce processus permet aux acteurs de s'approprier les grilles d'analyse des scientifiques. Il implique en retour que les chercheurs académiques soient capables d'explicitier la pluralité des savoirs vernaculaires et expérientiels, tout en se rendant intelligibles auprès des acteurs. La circularité suppose pour les chercheurs une posture de « *disempowerment* » (Roy, 2019) qui n'est pas une perte de pouvoir générale, mais spécifique au pouvoir de la domination épistémique. Pour les chercheurs, c'est reconnaître que les preuves nécessaires au progrès des théories peuvent différer de celles qui sont utiles à l'action. Cette reconnaissance suppose une symétrisation des relations cognitives, pour placer les participants en position de saisir les leviers disponibles sur leur territoire et, au-delà, afin de réaliser collectivement leurs aspirations.
- 31 En bref, nous nous inscrivons dans la recherche interdisciplinaire et participative : nous travaillons avec les acteurs, dans des ateliers communs, à la définition des questions de recherche, à la conception des entretiens, des questionnaires, à la restitution publique des résultats. Nous créons les conditions d'une enquête au sens de John Dewey, celle qui vise à sentir, comprendre, construire le passage d'une situation subie à l'action sur elle et ses conséquences. Cette expérience se concrétise dans l'enquête formatrice de l'agencité des personnes pouvant constituer un public. Chercheurs, avec d'autres acteurs, nous composons ce public. Cette recherche impliquée n'est pas neutre, puisqu'elle participe du processus d'essaimage que nous étudions, en revanche elle est impartiale.

3. Caractérisation des processus d'essaimage en Bourgogne Franche-Comté

- 32 Nous avons défini l'essaimage comme une pratique d'enquête qui diffuse des initiatives et des idées. L'étude menée en Bourgogne Franche-Comté permet d'affiner notre conception de ce processus au travers des agencements spatiaux et relationnels qui favorisent le déploiement d'un ensemble actions concrètes, plus ou moins stabilisées dans un répertoire d'action.

3.1. Le répertoire d'action de l'activisme environnemental du « faire »

- 33 Le passage à l'action est lié à un effet de réassurance sur l'univers de contraintes et d'opportunités dans lequel le porteur d'initiative s'engage. À l'instar de la notion de « répertoire de l'action collective » proposé par Charles Tilly (1984) pour désigner l'ensemble des pratiques militantes disponibles à une époque donnée, les acteurs porteurs d'initiatives locales de transition mobilisent aussi un répertoire d'action propre à l'activisme environnemental du « faire ». Cette notion semble pertinente pour comprendre les effets d'imitation, de standardisation, de dérivation et de détournement de pratiques existantes (Sommier, 2010). C'est de cette manière que nous rendons intelligible la complexité du processus d'essaimage mis en œuvre par les acteurs en Bourgogne Franche-Comté.

3.1.1. Les actions concrètes de transition

- 34 Les 26 entretiens réalisés auprès des activistes environnementaux du « faire » complétés du recensement des 150 initiatives en Bourgogne Franche-Comté permettent d'identifier un ensemble d'actions récurrentes. Celles-ci sont dites « concrètes » par les acteurs. Elles agissent en effet sur les ressources par la production, la récupération ou au contraire l'évitement de leur utilisation. Elles visent aussi la fabrication, la transformation et l'échange économique de biens matériels.

Tableau 1. Les actions concrètes de l'activisme environnemental du « faire »

Systèmes collectifs de production/récupération des ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Filières de récupération d'objets, de pièces détachées, de matière première, de produits alimentaires - Système de récupération d'eau de pluie - Centrales solaires et éoliennes participatives - Jardins/vergers/fermes partagés, collectifs ou en libre service - Cueillettes collectives (champignons, fruits, agroforesterie) - Régénération des écosystèmes (plantations participatives de haies, arbres etc., nettoyages participatifs, gestion d'espaces protégés)
Systèmes collectifs de fabrication/transformation des biens matériels	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de transformation alimentaire (cuisine, jus de fruits, conserve, disco-soupes, etc.) - Ateliers de customisation (objets, meubles, électroniques, etc.) - Ateliers faire soi-même (lowtechèque, bricolage, décoration, œuvres d'art, tricot, produits cosmétiques, produits ménagers, etc.) - Compostage au pied d'immeuble - Chantiers en écoconstruction - Construction de biens matériels de préservation (hôtel à insectes, refuge à oiseaux, mares, bassins d'eau dormante, bassins de rétention d'eau, nichoirs à oiseaux, refuges de biodiversité, ruches, etc.) - Aménagement d'espaces naturels (espaces nature dans les écoles, îlots de fraîcheur, promenades végétalisées, écolieux)

Systèmes collectifs d'organisation de la sobriété	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de réparation (objets, vélos, électronique, etc.) - Ateliers zéro déchet - Vrac - Appartements ou mallettes écoresponsables - Défis pédagogiques - Réaménagement et réappropriation citoyenne d'espaces (terres, friches industrielles, bâtiments délaissés, espaces publics, etc.)
Systèmes collectifs d'échanges économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Groupements d'achats - Points de vente associatifs fixes ou mobiles (recycleries, épiceries, paniers, magasins, cafés, bars, restaurants, etc.) - Monnaies locales - Investissements citoyens (financement participatif, clubs d'investisseurs, sociétés financières solidaires, etc.) - Locations (salle de réunion, coworking, matériel, etc.) - Système de prêt, de trocs ou de gratuité (bricothèques, matériauthèques, livres, vêtements, graines, gratiférias, systèmes d'échange locaux, etc.) - Dons ou prix solidaires (paniers, cantines, soupes, vélo-taxi, etc.)

- 35 Cette classification peut paraître hasardeuse tant les pratiques recensées sont hétéroclites. Elles sont généralement présentées de manière thématique ou sectorielle entre celles qui relèvent de l'économie circulaire, de la préservation de la biodiversité, de la transition alimentaire ou de la transition énergétique. Pourtant, notre étude montre que l'hybridation est représentative d'une majorité de collectifs, surtout pour ceux qui émergent depuis les années 2010. Cette dimension est même revendiquée pour certains : « *On ne va pas dire "ça, c'est écolo", "ça, c'est social", en fait tout découle un peu de ces deux paramètres et ça va ensemble, on le fait de manière hyper spontanée [...]. On ne qualifie pas spécialement ce qu'on fait [...]. On ne cherche pas forcément à rentrer dans une case* » (entretien, activiste environnemental du « faire », 26 janvier 2021). Ce discours converge avec l'effort théorique d'unification des initiatives de transition de Schlosberg et Coles (2019), autour de trois principes d'action : la circulation durable des biens matériels, l'action collective, la politique préfigurative.
- 36 Premièrement, les pratiques recensées dans le répertoire d'action visent à transformer les processus de production de biens matériels, mais aussi les services répondant aux besoins de la vie quotidienne (se nourrir, se chauffer, se vêtir, etc.). Pour ce faire, les acteurs élaborent des systèmes de circulation alternatifs qui valorisent la proximité, les échanges économiques équitables, solidaires et directs (réduction du nombre d'intermédiaires, dons, prêts, mutualisation, etc.) et la sobriété dans l'utilisation des ressources.
- 37 Deuxièmement, les initiatives recensées reposent toutes sur l'action collective. Elles favorisent la participation des individus au sein d'un groupe cherchant à produire et consommer différemment. Les dynamiques relationnelles sont constitutives des initiatives du répertoire d'action ; elles manifestent un besoin de lien social, une volonté de transmission des savoirs acquis et la recherche d'horizontalité pour la décision. L'activisme environnemental du « faire » repose sur une ontologie relationnelle (Escobar, 2018) : les pratiques vont au-delà d'un nouveau lieu de production, de consommation, ou d'achat pour matérialiser un nouveau rapport au monde. Un élément de distinction au sein de ce mouvement se retrouve toutefois dans le rapport au vivant non humain, entre externalité positive des pratiques et actions

visant la préservation de la biodiversité. L'intégration des enjeux de justice sociale est également disparate, entre actions à la marge (comme des prix solidaires) et actions structurantes (comme un chantier d'insertion).

- 38 Troisièmement, le répertoire d'actions repose sur le principe de la politique préfigurative. L'objectif des acteurs est de préfigurer, voire d'institutionnaliser de nouvelles organisations collectives de manière proactive (focalisation sur le « faire »), pragmatique (expérimentation, droit à l'erreur, tâtonnement) et positive (actions démonstratives). Un élément de distinction au sein de l'activisme environnemental du « faire » se retrouve dans les stratégies d'articulation des échelles spatiales et institutionnelles. Si les acteurs partagent tous le besoin d'un ancrage territorial plus ou moins délimité, leur rapport à l'extérieur, entre fermeture et ouverture, peut être nuancé. La délimitation de l'espace est parfois considérée comme une donnée structurelle cadrant le jeu d'acteurs, et parfois comme un enjeu de luttes, ces luttes pouvant transformer l'espace et la structure des opportunités d'action collective. Les relations avec les pouvoirs publics varient également entre hésitation à la coopération (faire avec), conflictualité (faire contre), défiance ou indifférence (faire sans).

3.1.2. Les pratiques d'essaimage

- 39 En cohérence avec Yates (2015), la politique préfigurative est complète lorsque les initiatives s'inscrivent dans un processus de consolidation, de diffusion et de prolifération. Notre étude permet alors d'ajouter un quatrième principe d'action au matérialisme durable de Schlosberg et Coles : l'essaimage. Les acteurs élaborent des systèmes de circulation des savoirs entre personnes, associations et pouvoirs publics, à travers une pratique d'enquête ordinaire ou experte. Le répertoire d'action de l'activisme environnemental du « faire » se complète ainsi des pratiques d'essaimage.

Tableau 2. Les pratiques d'essaimage

	Les systèmes de circulation des savoirs de l'essaimage ordinaire	Les systèmes d'intervention de l'essaimage expert
Systèmes ouverts aux citoyens	<ul style="list-style-type: none"> - Discussions dans un espace de convivialité (cafés, rencontres aux pieds des immeubles, fêtes locales, chantiers participatifs, etc.) - Ateliers d'échange de pratiques Temps de débats citoyens (ciné-débat, cyclo-ciné, conférences) 	<ul style="list-style-type: none"> - Outils pédagogiques visant la mise en mouvement citoyenne (interventions d'experts, jeux, visites, médiations artistiques, etc.) - Dispositif de porteurs de parole thématiques type ambassadeurs - Porte-à-porte - Micro-trottoir - Cartes sensibles - Maquettes participatives - Sciences citoyennes - Outils de communication (stands, newsletter, gazette, réseaux sociaux)

Systèmes fermés aux réseaux associatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Coups de main, mutualisation de moyens et de compétences entre associations - Conseil d'administration démocratique avec décisions par consensus, vote ou consentement - Groupes projets - Compagnonnage interne - Mentorat bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> - Séjours d'immersion - Visites/tours des initiatives - Rencontres visant le maillage entre acteurs type festival des alternatives - Accompagnement facturé de porteurs de projets - Formations - Temps d'analyse de la pratique - Participation à un réseau associatif - Enquêtes par entretiens ou questionnaire - Diagnostic territorial participatif - Mémoires de stagiaires - Conception et diffusion d'outils de réflexion (notes d'enjeux, guides pédagogiques, retour d'expérience, vidéos) - Recherches de sources d'inspiration sur internet
Systèmes de relations avec les pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - Participations à des commissions représentatives ou des temps de concertation institutionnelle - Invitations des collectivités à participer à un projet - Participation à des temps de contestation (marches pour le climat, par ex.) - Lobbying politique (rencontres d'élus, occupations illégales, groupes de vigilance citoyenne thématiques) - Construction d'alliances avec des fonctionnaires/élus engagés 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des collectivités sur projets - Financement (conventions de partenariat, appels à projets)

- 40 L'analyse des échanges collectifs issus des ateliers de brainstorming et du forum hybride nous permet d'affirmer un rejet net de l'essaimage néo-managérial, *i.e.* la réplique en série d'initiatives standardisées. Pour les participants, l'essaimage est un processus qui part d'une volonté d'agir localisée, subjective et territorialisée.
- 41 L'analyse de données conduit tout de même à distinguer deux registres de pratiques d'essaimage. D'un côté, il s'agit de favoriser la circulation diffuse des savoirs et des actions au travers d'une pratique d'enquête ordinaire pour repérer, imaginer et tester des solutions situées aux problèmes environnementaux globaux. Ce processus d'essaimage n'est pas contrôlé et s'opère souvent par le hasard des rencontres dans des espaces fondés sur l'échange et l'entraide. De l'autre, l'essaimage expert est mis en œuvre par des acteurs, organisés dans des collectifs ou des réseaux, qui formalisent un protocole d'intervention visant la recherche d'une puissance dans l'action (par le changement d'échelle) et une reconnaissance (institutionnelle et entre pairs).

- 42 Les pratiques d'essaimage ordinaire ou expert s'inscrivent toutes dans des processus à la fois spatiaux et relationnels. Nous en distinguons deux modalités : la dissémination translocale d'une initiative et la propagation localisée du nombre d'initiatives.

3.2. L'essaimage par la dissémination translocale

- 43 La dissémination translocale est un processus de diffusion d'une initiative précise en une multitude de lieux, sans liens directs avec le lieu d'origine. L'initiative est reconnue, stabilisée au sein du répertoire d'action de l'activisme environnemental du « faire ». Des collectifs s'en emparent pour agir ici et maintenant en référence directe ou dérivée de l'inspirateur. C'est la modalité d'essaimage qui se prête le mieux à la vision néo-managériale d'une reproduction en série soumise au contrôle de son initiateur. Mais, à rebours de cette conception, notre étude met au jour une dissémination diffuse et peu contrôlée reposant sur les choix du récepteur.

3.2.1. La dissémination ordinaire

- 44 Certaines initiatives, pratiques et simples, se disséminent facilement par l'enquête de sens commun : des individus s'investissent dans une recherche de solutions articulant les problèmes du quotidien à leurs valeurs (notamment écologiques) et leur expérience citoyenne ou associative.
- 45 Le mouvement des Incroyables Comestibles illustre bien cet essaimage ordinaire (Roig, 2014). Né en 2008 dans la ville anglaise de Todmorden, ce mouvement citoyen s'est répandu dans le monde entier sur une idée simple : investir les espaces urbains délaissés pour y installer des parcelles de jardin collectif dont la production est en libre-service et gratuite. Le coût d'entrée dans cette action est très faible puisqu'il suffit de poser un bac de légumes devant chez soi. En Bourgogne Franche-Comté, l'initiative s'est propagée en 2013 dans l'un des pôles urbains de la région par une mère et son fils, qui voulaient « agir pour l'écologie ». Le déclic est venu après visionnage d'un reportage sur les Incroyables Comestibles. Le lendemain, ils investissaient les parcelles de terre délaissées en bas de leur immeuble pour y installer des bacs de légumes.
- 46 Un processus d'essaimage ordinaire s'est alors enclenché par l' enrôlement de nouvelles personnes et la démultiplication des lieux d'implantation dans l'agglomération. Cet agir collectif s'est développé par un travail de requalification des problèmes du quotidien en enjeu d'intendance citoyenne ou « *stewardship* » d'espaces urbains délaissés (Mathevet *et al.*, 2018).
- 47 Il faut toutefois noter l'influence du réseau national France des Incroyables Comestibles qui alimente un centre de ressources proposant des chartes, des guides pratiques, etc. Cette boîte à outils facilite le passage à l'action collective, mais peut aussi engendrer une forme de standardisation. Pour autant, l'initiative revêt bien un caractère subjectivement innovant pour les acteurs interrogés, notamment dans leur choix d'agencements des actions et des relations, à l'instar des partenariats réalisés avec une épicerie sociale et un restaurant pour installer des bacs de jardins collectifs.
- 48 Le rapport aux pouvoirs publics varie ici entre le « faire sans » la plupart du temps, mais ponctuellement dans des liens faibles du « faire avec » en sollicitant par exemple la collectivité territoriale pour installer des bacs de compostage, ou dans le « faire contre », puisque certains membres participent aux marches pour le climat.

3.2.2. La dissémination experte

- 49 L'intervention du réseau national des Incroyables Comestibles prend les traits de ce que nous avons appelé l'essaimage expert. La dissémination translocale est favorisée par des acteurs structurés qui alimentent, formalisent et diffusent le répertoire d'action de l'activisme environnemental du « faire » dans une forme d'ingénierie de l'essaimage. L'action est toujours concrète et localisée, mais elle fait l'objet d'une conceptualisation et d'une mise en récit pour en organiser la diffusion, grâce à des outils pédagogiques, des carnets méthodologiques, des fiches action et l'organisation de formations. Cette activité peut être gratuite, mais aussi facturée aux structures souhaitant se former.
- 50 À l'échelle de la région Bourgogne Franche-Comté, seules quelques organisations bien implantées, reconnues et financées par les pouvoirs publics, disposent des moyens nécessaires pour construire une véritable stratégie d'essaimage expert. Certaines associations se définissent ainsi comme des « laboratoires de transition » ou des « écoles de la transition ».
- 51 « Dès qu'on teste quelque chose sur un petit territoire, on va tout de suite chercher à compiler les données, essayer de transposer le projet pour que d'autres puissent s'en emparer et puissent le faire derrière », explique par exemple le coordinateur du réseau régional d'éducation à l'environnement qui développe un axe « expérimentations pédagogiques » depuis quelques années.
- 52 Le risque de standardisation est bien là. Il tient au rapport entretenu avec les pouvoirs publics qui financent généralement ce type d'actions, entre le « faire avec » et le « faire pour ». D'ailleurs, les débats dans les ateliers du forum hybride ont pointé les enjeux de la reconnaissance par les pouvoirs publics des compétences spécifiques à cette forme d'expertise. Toutefois, les acteurs interrogés restent attentifs à l'adaptation territoriale et rejettent l'injonction aux « bonnes pratiques ».
- 53 De leur côté, les pouvoirs publics favorisent une dissémination par la normalisation et la standardisation des pratiques par les appels à projets et le financement d'organisations de l'économie sociale et solidaire reconnues qui accompagnent des porteurs de projets. Celles-ci, quasi-déléataires de service public, servent d'intermédiaire entre les institutions et les initiatives locales. Pour les activistes du « faire » qui arrivent à se saisir de ces opportunités, cela donne des moyens financiers pour expérimenter. La recherche de fonds publics relève finalement d'une forme d'enquête experte qui met en cohérence les envies et valeurs d'un collectif citoyen ou associatif avec les objectifs d'une institution.
- 54 Mais le risque de domestication institutionnelle de ces initiatives est admis. S'y ajoutent le manque de financements publics (notamment avec la fin des contrats aidés et l'arrêt des subventions de fonctionnement) et le manque de compétences administratives pour les obtenir. D'ailleurs, deux acteurs interrogés dans notre étude, pourtant bien installés depuis plusieurs années dans leurs territoires, ont mis fin à leur activité faute de financement. Loin des récits de la duplication managériale ou de la contagion virale, il faut souligner la fragilité du processus de dissémination qui repose principalement sur l'engagement des activistes environnementaux du « faire ».

3.3. L'essaimage par la propagation localisée

- 55 La seconde modalité d'essaimage repérée est la propagation localisée. Il s'agit d'une densification et d'une diversification d'initiatives dans un espace donné qui cherche à s'étendre. Elle se réalise par la diffusion d'une envie de passer à l'action, de proche en proche à travers les relations sociales.
- 56 La propagation localisée est rhizomique (Deleuze et Guattari, 1980 ; Goudot, 2020). Le rhizome est une tige souterraine qui alimente en nutriments des plantes vivaces. Son déploiement se réalise de manière anarchique dans une multitude de points et « *n'a pas de commencement ni de fin, mais toujours un milieu, par lequel il pousse et déborde* » (Deleuze et Guattari, 1980 : 31). Cette image nous permet de qualifier le processus de diversification des initiatives locales qui s'opère à travers les rencontres. La circulation d'individus dans un groupe suscite parfois l'émergence d'un nouveau collectif qui peut s'autonomiser, puis disparaître pour mieux renaître ailleurs. La racine de cet essaimage est le cadre de relations horizontales au sein d'un collectif d'individus engagés, ces derniers facilitant le passage à l'action des autres à travers une pratique d'enquête ordinaire ou experte.

3.3.1. La propagation ordinaire

- 57 La rencontre étant le maître mot du processus de propagation localisée, il n'est pas étonnant que les exemples les plus significatifs courent dans des lieux de convivialité, à l'instar des cafés, bars et restaurants associatifs. Dans notre étude, nous avons interrogé six porteurs d'initiatives de ce type qui évoquent tous un processus de « fourmillement » caractérisant une forme d'essaimage ordinaire. Le café, le bar, le restaurant constituent le milieu du rhizome qui se développe par un ensemble d'activités fondées sur la rencontre, comme les ateliers d'échanges de pratiques et les débats citoyens. Les actions visibles au sein d'un café citoyen sont souvent présentées comme des « portes d'entrée » pour les curieux pouvant déboucher sur des projets collectifs. Le coût d'entrée est faible, boire un café, mais la force du collectif permet le développement d'une capacité à aspirer et imaginer des projets ambitieux.
- 58 Ici, l'enquête explore un monde dont l'unité se construit par les rencontres dans un « lieu de vie ». La propagation des initiatives est anarchique. Il est rarement question de demander des autorisations, de remplir des formulaires et d'organiser une multitude de réunions. La convivialité est le moteur du passage à l'action des membres. Les coordinateurs évoquent un processus de propagation des initiatives qui les dépassent, sur lequel ils n'ont que peu de contrôle ni même de vision complète. « *Enfinement, nous on n'a pas fait grand-chose, mais il y a des choses qui se mettent en place. Ça, c'est difficilement mesurable. On ne voit pas tout. On est là, mais on ne dort pas ici (rires)* », explique la coordinatrice d'un espace de convivialité. C'est d'ailleurs cette caractéristique d'initiatives hybrides et incontrôlables qui complique la recherche de financements publics selon les porteurs de projets interrogés, n'arrivant jamais à « *entrer dans les cases des cerfa* ». Dans les espaces de convivialité inventoriés, le rapport aux pouvoirs publics évolue entre indifférence, liens faibles du « faire avec » pour obtenir des financements et crispations.
- 59 La « débrouillardise associative », dans un contexte de baisse des financements publics, se traduit alors par des coups de main et la mutualisation de moyens favorisant la

circulation des individus et des savoirs. La densification des relations fait émerger de nouveaux projets, tantôt dans des partenariats formels, tantôt par la création de nouveaux collectifs. Les pouvoirs publics peuvent participer à ce processus d'essaimage ordinaire grâce à des fonctionnaires ou des élus engagés, mais aussi par les rencontres qu'ils suscitent dans les concertations publiques ou les instances représentatives.

3.3.2. La propagation experte

- 60 Certains acteurs développent une expertise pour accompagner la propagation localisée. Ils mènent une activité de « courtage en transition » (*sustainability brokering*), qui articule les éléments d'un système d'action ouvert orienté vers la transition écologique à différentes échelles spatiales, institutionnelles et temporelles (Leach *et al.*, 2012 ; McAdam *et al.*, 2001).
- 61 Cette activité experte peut être illustrée par l'un des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement⁵ (CPIE) de la région Bourgogne Franche-Comté. Le CPIE, avec d'autres organisations du cru, cherche à définir une « stratégie collective pour la transition écologique et solidaire » sur un territoire rural. Cette enquête débute en 2018 par un comité de pilotage qui établit un territoire d'intervention cohérent avec les actions déjà existantes. Le CPIE organise ensuite un forum ouvert en mobilisant l'ensemble des porteurs d'initiatives ainsi que les pouvoirs publics locaux. Une dizaine de groupes d'action se constituent. Le CPIE se charge de leur animation pour renforcer la dynamique collective. Celle-ci se traduit par la création d'un annuaire des acteurs de la transition, d'un réseau de jardins partagés, de « voyages d'études » pour s'inspirer d'autres initiatives, d'une fête « des écoles et de l'environnement » pour mobiliser l'Éducation nationale, de journées d'échanges de pratiques, etc.
- 62 Le courtage en transition qui se déploie ici repose sur un domaine de compétences spécifiques : une connaissance du répertoire d'action de l'activisme environnemental du « faire » pour en organiser la diffusion locale par la mobilisation, l'animation, la médiation, les relations avec les pouvoirs publics, la recherche de financements, etc. Dans le cas du CPIE, cette activité est financée par un montage hybride et complexe, avec l'appui de fondations, de financements participatifs, mais aussi de subventions publiques intercommunales, départementales et régionales. L'essaimage expert se caractérise ainsi par une forme d'institutionnalisation.

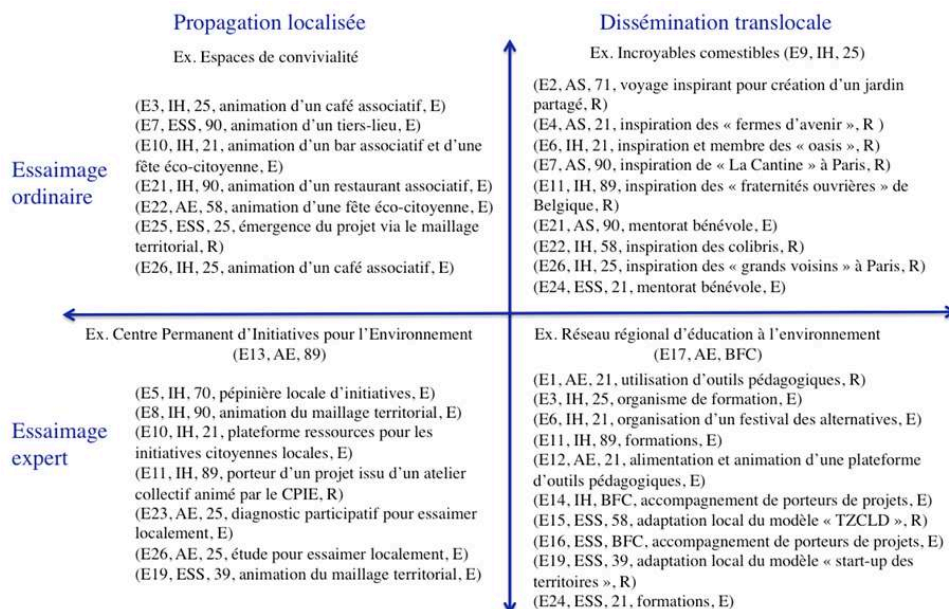
3.4. Des territoires de l'alternative vers l'action collective translocale

- 63 Sur le long terme, le processus de propagation localisée dessine un idéal type de « territoires de l'alternative » qui promeut l'agencéité environnementale locale à travers les pratiques d'essaimage ordinaires et expertes. Les entretiens menés avec cinq acteurs nodaux des quelques territoires de l'alternative en Bourgogne Franche-Comté mettent en avant les étapes clés de l'émergence de ce type de territoire. On relève ainsi des temps d'expansion territoriale anarchique par l'augmentation du nombre d'initiatives, de personnes engagées et d'acteurs organisés ; des moments de stabilisation du territoire par la reconnaissance entre pairs de quelques pôles de transition et le maillage des acteurs existants ; des temps d'ouverture vers l'extérieur et de porosité aux initiatives des nouveaux entrants qui favorisent un élargissement de l'action ; des moments de fermeture et d'arrêt de l'essaimage pour renforcer la

dynamique en cours ; des moments de contraction lorsque certains acteurs disparaissent faute de moyens et de disponibilité.

- 64 Dans ces territoires de l'alternative, des personnes et des collectifs mènent l'enquête pour mettre en œuvre leur volonté d'agir ici et maintenant par l'articulation entre le proche et le lointain. Les activistes environnementaux du « faire » se mettent en effet souvent en relation avec d'autres initiatives, avec d'autres lieux, dans une quête d'inspiration réciproque à travers les espaces de rencontres organisés par des réseaux associatifs, comme les festivals des alternatives, les tours de visite des initiatives, etc., mais aussi par un simple appel téléphonique. C'est de cette manière qu'une action collective translocale se structure.

Figure 1. Matrice d'analyse de l'essaimage



Entretien, type d'acteur, département, pratique d'essaimage saillante, Emetteur/récepteur
 IH : initiatives hybrides de transition écologiques ; AS : Association à dominante socio-culturelle ;
 AE : Association à dominante environnementale ; ESS : Acteur social et solidaire à dominante économique

- 65 Il convient toutefois de rester prudent sur la portée transformatrice de l'essaimage. Le nombre de territoires de l'alternative et d'experts en essaimage dans la région Bourgogne Franche-Comté est faible. Les personnes concernées se décrivent et se perçoivent de « manière héroïsée » comme des pionniers. Certes, l'action collective translocale se déploie chemin faisant sur le temps long. Mais l'avènement d'une ingénierie de la transition par l'essaimage tarde à se structurer faute de politique institutionnelle et de moyens budgétaires dédiés.

Conclusion

- 66 Au moment où les régions françaises fusionnées assoient leur chef de filât en matière d'aménagement du territoire avec l'établissement des Sradet (schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) dont le caractère prescriptif est au centre de négociations multiscales, l'avènement d'une

forme de jacobinisme régional est en question. Dans cet exercice de planification sous contrainte écologique forte, le pouvoir sur le sol est en jeu. Il se traduit institutionnellement par la régionalisation de la définition de multiples règles de comptabilité des schémas infrarégionaux au schéma régional intégrateur. Cette recherche de rationalisation de l'action publique territoriale repose sur une gouvernamentalité bureaucratique, constitutive de la fonction circulatoire des pouvoirs politiques et économiques établis, faite d'isomorphismes institutionnels et ponctuée de gouvernance territoriale, de diagnostic, d'une dialectique du projet, etc. Tout ceci est difficilement conciliable avec les registres d'action collective attentive à la banalité de la vie ordinaire, au monde concret des territorialités, c'est-à-dire le réseau de relations qui se tissent avec les êtres et les choses dans la quotidienneté (Raffestin et Bresso, 1982).

- 67 Comme nous l'avons montré, des initiatives collectives soucieuses des liens qu'elles nouent avec les différentes formes du vivant, sobres dans l'usage des ressources naturelles, circulent dans les territoires, portées par des collectifs qui enquêtent et essaient de nouvelles façons d'habiter le sol. Un activisme environnemental du « faire » interpelle la gouvernamentalité qui s'écrit dans les instances régionales. Il propose la structuration translocale d'une contre-gouvernamentalité environnementale reposant sur la politique préfigurative. Ainsi, indépendamment des pouvoirs publics, les expérimentations de la société civile perdurent, se développent, se diffusent et font leur chemin politique par l'essaimage. La question est alors de savoir si les trajectoires de transition définies par le haut peuvent intégrer les expériences ordinaires et l'expertise issue d'une transition qui s'élabore chemin faisant par le bas. Ce qui est finalement en jeu dans l'assise de ce pouvoir sur le sol, c'est la définition d'une nouvelle ontologie, comme le proposent par exemple les tenants de la bio-région urbaine (Magnaghi, 2014) pour redéfinir, en commun, les conditions d'énonciation de la réalité pour agir.

BIBLIOGRAPHIE

- Appadurai A., 2004, « The capacity to aspire : Culture and the terms of recognition », in Rao V., Walton M. (dirs.), *Culture and public action*, Stanford, Stanford University Press.
- Aykut S. C., Dahan A., 2014, « La gouvernance du changement climatique : anatomie d'un schisme de réalité », in Pestre D. (dir.), *Gouverner le progrès et ses dégâts*, Paris, La Découverte, p. 97-132.
- Besançon E., 2015, « La diffusion de l'innovation sociale, un processus de changement multiforme », *Sociologies pratiques*, vol. 2, n° 31, p. 31-40, <https://doi.org/10.3917/sopr.031.0031>.
- Besse G., Laigle L., Racineux N., 2017, « Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ? », Paris, CGDD.
- Blanc N., 2019, « From ordinary environmentalism to the public environment : theoretical reflections based on French and European empirical research », *Ecology and Society*, vol. 24, n° 3, <https://doi.org/10.5751/ES-11166-240333>.

- Bucolo E., 2017, « Des innovations sociales pour une transition écologique et politique », in Brunet C., Darcillon T., Rieuca G. (dirs.), *Économie sociale et économie politique : regards croisés sur l'histoire et sur les enjeux contemporains*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, p. 357-371.
- Bucolo E., Fraisse L., Moisset P. (dirs.), 2015, « Diffuser ou périr, les promesses de l'innovation sociale », *Sociologies pratiques* n° 31.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Chilvers J., Longhurst N., 2016, « Participation in Transition(s) : Reconceiving Public Engagements in Energy Transitions as Co-Produced, Emergent and Diverse », *Journal of Environmental Policy & Planning*, vol. 18, n° 5, p. 585-607.
- CISS, Unesco, 2013, « Rapport mondial sur les sciences sociales 2013 : changements environnementaux globaux », Paris, Unesco.
- Cottin-Marx S., Flipo F., Lagneau A. , 2013, « La transition, une utopie concrète ? », *Mouvements*, vol. 3, n° 75, p. 7-12, <https://doi.org/10.3917/mouv.075.0007>.
- Deleuze G., Guattari F. , 1980, *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux*, Paris, Minuit.
- Dewey J., 1993, *Logique : la théorie de l'enquête*, Paris, Presse Universitaires de France.
- Dewey J., 2010, *Le public et ses problèmes*, Paris, Folio.
- Dewey J., 2014, *La quête de certitude : Une étude de la relation entre connaissance et action*, Paris, Gallimard.
- DiMaggio P. J., Powell W. W., 1983, « The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, vol. 48, n° 2, p. 147-160.
- Dumoulin L., La Branche S., Robert C., Warrin P. (dirs.), 2005, *Le recours aux experts, raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG.
- Escobar A., 2018, *Sentir-penser avec la Terre*, Paris, Seuil.
- Fontaine A., 2019, « L'essor des coopératives énergétiques citoyennes », *Multitudes*, vol. 4, n° 77, p. 88-93, <https://doi.org/10.3917/mult.077.0088>.
- Foucault M., 2004, *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Seuil.
- Goudot A., 2020, « Formes de vie alternatives : Une société par maillage en Pays du bord de Tarse », *Les notes de la Fondation de l'écologie politique*, n° 18.
- Granovetter M., 1983, « The Strength of Weak Ties : A Network Theory Revisited », *Sociological Theory*, vol. 1, p. 201-233.
- Hamman P., Méon J.-M., Verrier B. (dirs.), 2002, *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan.
- Ibrahim S. S., 2008, « Collective agency : wider freedoms and new capabilities through self-help », in Bakhshi P., Brouillet A.-S., Duray-Soundron C., Dubois J.-L. (dirs.), *Repenser l'action collective : une approche par les capacités*, Paris, L'Harmattan.
- Laigle L., 2018, « Le citoyen dans la transition écologique », in Grisoni A. et Sierra R. (dirs.), *Transition écologique et durabilité*, Francfort-sur-le-Main, Campus Verlag, p. 293-309.
- Lapostolle D., 2021, *L'ingénierie territoriale comme opérateur de capacitation territoriale. Pour une prise en compte de l'expérience des publics dans la territorialisation de la transition écologique*, mémoire

d'habilitation à diriger des recherches en aménagement de l'espace et urbanisme, Dijon, université de Bourgogne.

Leach M., Rockström J., Raskin P., Scoones I., Stirling A., Smith A., Thompson J., Millstone E. Ely A., Arond E., Folke C., Olsson P., 2012, « Transforming Innovation for Sustainability », *Ecology and Society*, vol. 17, n° 2, <http://dx.doi.org/10.5751/ES-04933-170211>.

Lochard Y., Simonet M., 2009, « Les experts associatifs, entre savoirs profanes, militants et professionnels », in Demazière D., Gadea C., Arborio A.-M. (dirs.), *Sociologie des groupes professionnels : acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 274-284.

Magnaghi A., 2014, *La biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Eterotopia.

Mathevet R., Bousquet F., Raymond C. M., 2018, « The concept of stewardship in sustainability science and conservation biology », *Biological Conservation*, vol. 217, p. 363-370.

McAdam D., Tarrow S. G., Tilly C., 2001, *Dynamics of contention*, Cambridge, Cambridge University Press.

Mouchard D., 2009, « Expertise », in Fillieule O., Mathieu L., Péchu C. (dirs.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 235-241.

Raffestin C., Bresso M., 1982, « Tradition, modernité, territorialité », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 26, n° 68, p. 185-198.

Rassat F., 2017, « Consommer local et s'inscrire dans un territoire », *Terrains & travaux*, vol. 2, n° 31, p. 87-108.

Restier-Melleray C., 1990, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 4, p. 546-585, <https://doi.org/10.3406/rfsp.1990.394498>.

Richez-Battesti N., 2015, « Les processus de diffusion de l'innovation sociale : des arrangements institutionnels diversifiés ? », *Sociologies pratiques*, vol. 2, n° 31, p. 21-30, <https://doi.org/10.3917/sopr.031.0021>.

Richez-Battesti N., Petrella F., Vallade D., 2012, « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, vol. 38, n° 2, p. 15-36, <https://doi.org/10.3917/inno.038.0015>.

Ripoll F., 2010, « L'économie "solidaire" et "relocalisée" comme construction d'un capital social de proximité. Le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) », *Regards sociologiques*, n° 40, p. 59-75.

Roig J., 2014, « Les Incroyables Comestibles dans les villes du nord de l'Angleterre », *Pour*, vol. 224, n° 4, p. 111-117, <https://doi.org/10.3917/pour.224.0111>.

Roy A., 2019, *De l'infrapolitique à la révolution démocratique : ethnographie culturelle du mouvement ATD Quart Monde*, thèse de doctorat en géographie, aménagement et urbanisme, Vaulx-en-Velin, université Lumière Lyon 2, ENTPE.

Santo R., Moragues Faus A., 2019, « Towards a trans-local food governance : Exploring the transformative capacity of food policy assemblages in the US and UK », *Geoforum*, vol. 98, p. 75-87.

Schlosberg D., Coles R., 2019, « Le nouvel environnementalisme du quotidien : durabilité, flux matériels et mouvements sociaux », *Lien social et politiques*, n° 82, p. 246-276, <https://doi.org/10.7202/1061885ar>.

Sommier I., 2010, « Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Agrikoliansky É., Sommier I., Fillieule O. (dirs.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 101-120.

Stengers I., 2020, *Réactiver le sens commun : lecture de Whitehead en temps de débâcle*, Paris, La Découverte.

Stiegler B., 2019, « *Il faut s'adapter* » : sur un nouvel impératif politique, Paris, Gallimard.

Thoenig J.-C., 1987, *L'ère des technocrates : le cas des Ponts et Chaussées*, Paris, L'Harmattan.

Tilly C., 1984, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 4, n° 1, p. 89-108, <https://doi.org/10.3406/xxs.1984.1719>.

Trépos J.-Y., 1996, *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF.

Yates L., 2015, « Rethinking Prefiguration : Alternatives, Micropolitics and Goals in Social Movements », *Social Movement Studies*, vol. 14, n° 1, p. 1-21.

Zask J., 2011, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau.

NOTES

1. Si nous rejoignons certains auteurs qui définissent l'innovation sociale « *comme un savoir banal, produit par des profanes, pour un projet de transformation sociale* » (Richez-Battesti *et al.*, 2012 : 38), la littérature sur le sujet met beaucoup plus souvent l'accent sur les caractéristiques économiques des initiatives, sur la dimension individuelle de leur émergence par l'entrepreneuriat social et sur leur portée en termes de modernisation des politiques publiques (*ibid.*).

2. Par gouvernementalité, nous entendons « *l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, quoique très complexe de pouvoir qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument essentiel les dispositifs de sécurité* » (Foucault, 2004 : 111).

3. L'expérimentation citoyenne et associative peut en effet s'institutionnaliser, à l'instar des « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Avant d'être encadré par la Loi du 29 février 2016, cette initiative était une revendication du mouvement ATD Quart Monde issue de l'évaluation d'une expérimentation locale à Noisy-le-Grand (Roy, 2019).

4. Cela s'inscrit dans une orientation récente de la DREAL Bourgogne Franche-Comté qui souhaite agir sur la valorisation et la diffusion des initiatives citoyennes de transition en menant notamment des expérimentations locales en lien avec le monde de la recherche. Cf. www.cooperationtransition-bfc.fr, consulté le 10/03/2022.

5. <https://www.cpie.fr/>, consulté le 10/03/2022.

RÉSUMÉS

Dans cet article, nous rendons compte des pratiques d'essaimage d'initiatives locales de transition portées par des collectifs citoyens et associatifs en région Bourgogne Franche-Comté. L'essaimage, défini comme une façon d'enquêter pour agir, caractérise un « activisme environnemental du faire » qui se structure de manière réticulaire et translocale. Ces multiples initiatives qui font des gestes du quotidien un levier de transformation écologique s'activent avec ou sans les institutions territoriales. Celles-ci, indépendamment de l'écho qu'elles renvoient à ces expérimentations, sont interpellées dans leur manière de concevoir l'action publique sous contrainte écologique forte.

In this article, we report on the practices of swarming of local transition initiatives carried out by citizen collectives in the Bourgogne Franche-Comté region. Swarming, defined as a way of investigating in order to act, characterizes an « environmental activism of doing » that is structured in a reticular and translocal way. These multiple initiatives that make everyday gestures a lever for ecological transformation are activated with or without territorial institutions. The latter, independently of the echo they give to these experiments, are challenged in their way of conceiving public action under strong ecological constraints.

INDEX

Mots-clés : transition écologique, matérialisme durable, essaimage, circulations, enquête, translocalisme

Keywords : ecological transition, sustainable materialism, swarming, trans-localism, circulations, inquiry

AUTEURS

DANY LAPOSTOLLE

Dany Lapostolle est maître de conférences, HDR en aménagement de l'espace et urbanisme. Il est responsable scientifique du Living Lab territorial pour la transition écologique et sociale de la Maison des sciences de l'homme de Dijon. Son domaine de recherche concerne la transition écologique et le développement territorial.

UMR THEMA, université de Bourgogne Franche-Comté
dany.lapostolle@u-bourgogne.fr

ALEX ROY

Alex Roy est docteur en sociologie urbaine. Il est membre du Living Lab territorial pour la transition écologique et sociale de la Maison des sciences de l'homme de Dijon. Ses domaines de recherche concernent l'émancipation politique des personnes en situation de pauvreté, les théories démocratiques et la transition écologique.

Chercheur associé au laboratoire EVS-RIVES, université de LYON, UMR 5600
alex.f.roy@wanadoo.fr